

SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE.

SÉANCE DU 13 MARS 1857.

PRÉSIDENTE DE M. MOQUIN-TANDON.

M. Duchartre, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 27 février, dont la rédaction est adoptée.

Par suite de la présentation faite dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

M. GIROU DE BUZAREINGUES, député au Corps législatif, rue Royale, 28, à Paris, présenté par MM. Moquin-Tandon et de Schœnefeld.

M. le Président annonce en outre une nouvelle présentation.

Dons faits à la Société :

1° Par M. Duchartre :

De l'influence de l'humidité sur la direction des racines.

2° Par M. Contejean :

Du climat de Montbéliard au XVII^e siècle.

Guide du botaniste à la Mer de glace, de Payot.

3° De la part de M. Guibourt :

Sur le quinquina rouge.

4° De la part de M. Eusèbe Gris :

De l'action des composés ferrugineux solubles sur la végétation.

Nouvelles expériences sur l'action des composés ferrugineux.

5° En échange du Bulletin de la Société :

Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture, numéro de janvier 1857.

L'Institut, mars 1857, deux numéros.

M. le Président annonce que le Conseil, sur le rapport d'une Commission prise dans son sein, composée de MM. Chatin, Cosson et T. Puel, et chargée d'examiner les avis reçus des membres résidant dans les départements, relativement à la tenue de la prochaine session extraordinaire, a décidé que la proposition suivante serait, conformément à l'art. 47 du règlement, soumise à l'approbation de la Société :

La Société tiendra cette année une session extraordinaire, qui s'ouvrira à Montpellier le lundi 8 juin prochain. — En conséquence la séance ordinaire annoncée pour le 12 juin sera supprimée.

La Société adopte cette proposition à l'unanimité.

M. le Président soumet en outre à la Société une proposition de M. Duchartre, adoptée par le Conseil dans sa séance de ce jour, et tendant à modifier l'art. 59 du règlement, et à porter de cinquante à cent le nombre d'exemplaires du tirage à part que les auteurs des notes ou mémoires insérés dans le Bulletin sont autorisés à faire faire à leurs frais.

La Société adopte à l'unanimité cette modification de l'art. 59 du règlement.

MM. les Secrétaires donnent lecture des communications suivantes, adressées à la Société :

NOTICE SUR L'HERBARIUM LICHENUM PARISIENSIIUM quod edidit W. NYLANDER, med.-doct., fasc. III, Parisiis, 1855 (1), par **M. MOUGEOT**.

(Bruyères, février 1857.)

Ce troisième fascicule de l'herbier des Lichens des environs de Paris renferme 21 espèces corticoles, 21 saxicoles, 3 terrestres et 5 muscicoles.

Nos relations botaniques avec M. le docteur Nylander nous permettent, comme nous l'avons déjà tenté pour les deux premiers fascicules, d'offrir à la Société quelques observations sur plusieurs Lichens de ce troisième fascicule. Nous avons dû consulter le docteur Nylander sur ces observations : il les approuve et cela nous enhardit à les tracer ici. Nous réclamons sans cesse l'assistance du savant lichénographe pour arriver à bien connaître la végétation *lichénique* des Vosges, que nous n'avons pu qu'imparfaitement indiquer dans la statistique de notre département, mais à laquelle nous reviendrons incessamment.

(1) Nous avons fait connaître les deux premiers fascicules de cet herbier par une notice insérée dans le Bulletin, t. II, p. 683.